III - L'OFFRE ET SES POSSIBILITES D'AUGMENTATION

Au début de 1973, l'évolution de la production dépendra de deux types de facteurs. Elle dépendra en premier lieu de la demande finale, qui semble devoir continuer à progresser à un taux soutenu. Elle dépendra aussi de l'état des capacités de production. Tout au long de 1972, on a vu apparaître ou réapparaître dans l'appareil productif des tensions qui sont susceptibles de s'accentuer fortement si l'expansion venait à être trop vive.

1 - LA PRODUCTION AGRICOLE.

C'est la raison pour laquelle il semble bon d'examiner en premier lieu l'évolution de la production agricole, même si dans ce domaine la prévision est particulièrement difficile, du fait de l'importance des facteurs climatiques. Cette production, qui représente 7 % de la P.I.B. française, ne contribue que modérément à la croissance d'ensemble ; mais les désajustements qui y apparaissent sont susceptibles, par le jeu des prix, d'avoir des conséquences sensibles sur l'évolution de l'ensemble de l'économie. Dans cette optique, les productions les plus intéressantes à suivre sont celles pour lesquelles une variation de la production est de nature à entrainer de fortes variations de prix.

Il n'est pas nécessaire alors de s'étendre sur le cas des céréales. Leur récolte en 1972 a été tout à fait exceptionnelle, surtout pour le blé, et a permis de dégager d'importants excédents exportables, à un moment où les cours mondiaux étaient élevés. Si, comme il est vraisemblable, les récoltes sont moins importantes en 1973, il en résultera moins une tension sur les prix qu'une baisse des exportations. Les produits auxquels il convient de s'attacher sont le vin, les fruits et légumes, la viande et le lait.

Avant l'été 1972, le marché du vin était caractérisé par la présence d'excédents de vins de consommation courante, qui dataient de la très forte récolte de 1970. L'importance des stocks était telle qu'en juin et juillet dernier il avait été procédé à la distillation exceptionnelle de 2,6 millions d'hectolitres soit 4 % d'une récolte moyenne. La récolte de 1972 a été très inégale : forte pour les vins d'appellation d'origine contrôlée - elle a augmenté de 20 % par rapport à 1971 - dont la consommation a tendance à augmenter rapidement, elle a en revanche été faible pour les vins de consommation courante : de 1971 à 1972, elle aurait fléchi de 7 %. La récolte italienne, dont l'écoulement avait contribué à peser sur les prix des vins français, étant également faible, le marché du vin ne connait plus d'excédent, et les cours des vins courants ont retrouvé les prix, qui avaient alors été considérés comme élevés, qu'ils avaient atteint il y a trois ans, de l'ordre de 8 F le degré/hecto.

Il est plus difficile de parler des fruits et légumes, dont la culture s'étend sur toute l'année et pour lesquelles les récoltes peuvent varier fortement d'un mois à l'autre en fonction des conditions climatiques. Néanmoins, on peut remarquer que 1972 apparaît comme une année où les récoltes ont été en général faibles. Dans le cas de la pomme de terre, cela est dû au caractère très cyclique de la production ; la forte récolte de 1971 avait fait s'effondrer les cours et ainsi découragé les producteurs. On voyait ainsi s'amorcer le cycle de 3 ans habituel à cette activité. Une réduction des surfaces consacrées aux pommes de terre a amené en 1972 une production de 15 % inférieure à celle de l'année précédente et un doublement des prix. Celui-ci à son tour devrait induire un accroissement des surfaces, et on peut espérer une récolte plus importante l'année prochaine. Pour les fruits et les autres légumes, la production a également été faible, mais cela semble dû essentiellement à des conditions climatiques défavorables. Des conditions normales en 1973 devraient se traduire par des récoltes plus abondantes, et donc par l'arrêt des hausses de prix sur tous ces produits, voire, car cela est courant pour ces productions irrégulières, par des baisses de prix. Celles-ci ne peuvent cependant être espérées dans l'immédiat, les prix du début de 1973 dépendant plus des récoltes de la fin de 1972 que des récoltes à venir.

Le cas de la viande constitue également un exemple de production insuffisante, mais celui-ci n'est pas lié au climat. La pénurie actuelle de viande bovine, qui doit être considérée non comme un phénomène français mais comme un phénomène européen, sinon plus étendu, tient à la conjonction de deux facteurs, l'un durable, l'autre passager. On constate en effet depuis plusieurs années que l'accroissement de la production bovine est assez lent. Il semble que ce soit là le résultat d'une politique de prix communautaires trop favorable aux céréales, qui a encouragé la production de ces dernières au détriment de la production de viande. Quoi qu'il en soit, cette faible progression ne pouvait que faciliter l'apparition d'une pénurie, qui a été provoquée directement par un à-coup dans la commercialisation des bovins entraîné notamment par l'instauration puis la suppression de primes à l'abattage. Pour éviter la formation d'excédents de lait et de beurre, la Commission des Communautés Européennes a encouragé par des primes l'abattage des vaches laitières jusqu'à juin 1971, ce qui s'est traduit par une nette augmentation des ventes. Les primes supprimées, les ventes ont fléchi et la baisse a été d'autant plus nette que les prix du lait ayant eux-mêmes nettement augmenté, les éleveurs ont préféré garder leurs vaches laitières plutôt que les vendre comme bêtes de boucherie. Comme la production de gros bovins est assurée à 65 % par des vaches de réforme, cette production est actuellement inférieure de plus de 10 % à ce qu'elle était à l'automne 1971. La France, qui était traditionnellement exportatrice de gros bovins, a dû accroître fortement ses importations, particulièrement de quartiers arrière, les plus coûteux, auxquels correspondent les morceaux consommés en France.

Une certaine pénurie est également apparue sur le veau ; due en partie à de fortes exportations, en particulier vers l'Italie, elle avait également pour origine une moindre mise sur le marché d'animaux jeunes, ceux-ci étant conservés pour le renouvellement et l'accroissement du troupeau. Depuis le milieu de 1971 la production du veau a décrû de plus de 10 %. Malgré les tensions qu'il fait apparaître dans l'immédiat, ce mouvement est relativement satisfaisant dans la mesure où l'accroissement du troupeau est la condition impérative de la fin des pénuries. C'est vraisemblablement à partir du milieu de 1973 qu'on verra augmenter à nouveau la production de gros bovins. Dans l'immédiat, il ne semble pas qu'on puisse attendre de grands progrès, et la production du premier semestre 1973 devrait être voisine de celle du second semestre 1972.

Il faut noter qu'en sens inverse, la production de viande a bénéficié d'un élément favorable : le cycle du porc, qui aurait dû se traduire en 1972 par une baisse de la production, a été très atténué, et la production est actuellement légèrement supérieure à ce qu'elle était il y a un an.

Pour l'ensemble des produits considérés, à l'exception des céréales, on arrive donc à une conclusion uniforme : pour des raisons diverses, l'année 1972 a été une année de production médiocre, mais, si les conditions climatiques sont normales, 1973 devrait connaître un net redressement. Une telle description explique assez bien les mouvements des prix agricoles - sur lesquels on reviendra plus loin - et permet d'espérer pour 1973, particulièrement au second semestre, une disparition ou au moins une atténuation des pénuries actuelles avec pour corollaire une évolution des prix moins orientée à la hausse. L'exemple du lait - pour lequel on enregistre simultanément une production excédentaire avec formation de stocks importants et une forte hausse des prix - vient cependant rappeler que le problème des prix agricoles ne se résume pas uniquement en un problème d'approvisionnement des marchés.

2°) LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Pour apprécier l'évolution actuelle de la production industrielle, il n'est pas inutile de rappeler ce qu'elle avait été au début de 1972 : prise dans son ensemble, elle n'avait connu au cours du premier semestre qu'une croissance à un taux modéré, voisin de 4 % l'an. Cette modération, qui ne résultait pas d'un ralentissement de la demande finale, ne paraissait pas devoir se prolonger.

Dès la fin du printemps, et surtout à partir de l'été, on pu constater, grâce à l'enquête de conjoncture auprès des industriels, que les stocks avaient tendance à se réduire, et que les carnets de commandes se reconstituaient, double évolution qui témoignait que la production était devenue légèrement inférieure aux débouchés ; les indices de la production industrielle pour les mois qui ont suivi la rentrée des vacances d'été, en se situant au-dessus de la tendance qui avait été celle de la production depuis septembre 1971, montraient que l'accélération attendue pour le second semestre se produisait effectivement.

Quel est, depuis la rentrée, le taux de croissance de la production ? C'est une question à laquelle il est difficile de répondre si peu de temps après un changement de tendance. L'indice de la production industrielle ne s'y prête pas sur une période aussi courte, et les réponses des industriels aux enquêtes de conjoncture ne permettent pas encore de mesurer le changement de rythme ; fortement influencées par la comparaison à l'année précédente, elles ont le défaut d'atténuer un peu les fluctuations du rythme de croissance.

Habituellement, en période de reprise, la croissance est vigoureuse, et son taux peut atteindre 10 % l'an. Une telle valeur paraît aujourd'hui peu vraisemblable pour deux raisons qui sont d'ailleurs liées : le ralentissement du début de 1972 a été peu marqué, et la reprise ne peut pas être générale, parce que toutes les branches n'ont pas connu de ralentissement.

La modération de la croissance au début de l'année tient en effet essentiellement aux industries produisant des biens de consommation. Dans les industries d'équipement, la production était en reprise, et elle augmentait à un rythme moyen ou légèrement inférieur à la moyenne sur longue période dans les industries intermédiaires. Quant au bâtiment, il semble qu'après avoir connu un hiver favorable en raison des conditions climatiques, il ait gardé ensuite une activité soutenue.

Même dans les industries de consommation, le ralentissement a été moins marqué qu'on ne l'avait fréquemment observé auparavant. Contrairement à ce qui s'était passé en 1970, 1967 ou 1964, par exemple, la production n'a véritablement diminué dans aucune branche. La vivacité de la reprise qu'on avait observée en ces occasions, et qui tenait autant au rattrapage de la baisse antérieure qu'à l'expansion des débouchés, n'a aucune raison de se reproduire aujourd'hui. L'hypothèse la plus vraisemblable est celle d'une croissance qui serait repartie au rythme des débouchés, voire à un rythme très légèrement supérieur, compte tenu du niveau actuel des carnets de commandes.

Il est évidemment difficile de prévoir dès maintenant la production de biens de consommation : d'une part, il est possible, ainsi que cela a été vu à propos de la consommation des ménages, que ces derniers soient amenés à modérer légèrement la progression de leurs achats, et l'on sait que dans ce cas, ce sont essentiellement les produits manufacturés qui voient fléchir leur rythme de croissance. D'autre part, les stocks détenus par les commerçants étaient toujours, à la fin de 1972, supérieurs à la normale ; en période de hausse des prix et de crédit facile, cela semble avoir été l'effet d'un choix bien arrêté des commerçants. Le crédit devenant moins abondant et plus cher, il est vraisemblable que les commerçants préféreront détenir des stocks un peu moins importants. Ces deux éléments pourraient amener les commandes reçues par les industries de consommation à enregistrer une progression légèrement inférieure à ce qu'elle était en 1972.

L'évolution des autres composantes de la demande, et en particulier de la demande étrangère, paraît cependant suffisamment active pour que la croissance soit assurée d'avoir un taux au moins conforme à la tendance sur longue période : les industries d'équipement paraissent depuis le début de 1972 engagées dans une nouvelle phase de croissance qui n'a pas de raison de se ralentir compte tenu de l'état actuel des carnets de commandes et des perspectives de demande. Les industries intermédiaires profiteraient d'autant plus de cette croissance d'ensemble que les débouchés offerts par le bâtiment semblent devoir également s'élargir. Pour l'ensemble de l'industrie, un taux légèrement supérieur à celui de 6 % l'an qu'on observe en moyenne sur longue période *(1)* paraît ainsi vraisemblable.

Au demeurant, le principal problème pour l'industrie en 1973 ne paraît pas devoir être celui des débouchés, mais celui des capacités de production. Un tel taux est-il possible sans amener de tensions excessives dans l'industrie ? Déjà en juin dernier, c'est-à-dire avant même que la croissance se soit accélérée, on avait pu constater une légère augmentation du pourcentage des entreprises se heurtant à un goulot de production. En novembre, on constate à nouveau un resserrement de ces goulots, un peu plus important que le précédent. Or, malgré une détente depuis 1969, les capacités de production sont toujours restées assez fortement utilisées depuis trois ans. Si, sans que la croissance ait été très rapide entre mars et novembre dernier, les goulots ont tendance à se resserrer encore, on peut craindre de se heurter très vite à l'insuffisance des facteurs de production.

---

(1) Il s'agit ici du taux lu sur l'indice de la production industrielle, qui sous-estime légèrement la croissance. La comparaison avec les Comptes de la Nation montre qu'à ce 6 % correspond un taux réel voisin de 7 % ou 7,5 %.

a) Les équipements

Sauf dans le bâtiment, où le manque de matériel est rarement le facteur qui limite la production, l'insuffisance des capacités de production posera vraisemblablement des problèmes analogues à ceux que créera le manque de personnel.

L'accroissement des goulots de production est essentiellement imputable, dans l'industrie, à l'insuffisance des équipements. 25 % des entreprises se déclarent aujourd'hui empêchées de produire davantage faute d'équipement ; c'était la proportion qu'on observait en juin 1963, à la veille du plan de stabilisation.

Un examen des réponses par branches à l'enquête de conjoncture de novembre fait apparaître que c'est dans les industries produisant des biens de consommation que les équipements sont les plus utilisés. Les capacités sont donc les plus utilisées là où, en raison d'une forte demande étrangère, et d'une poursuite, même si elle est un peu ralentie, de la croissance de la demande des ménages, la production pourrait être appelée à augmenter le plus rapidement.

L'importance du nombre des entreprises qui déclarent travailler au maximum de leur capacité est d'ailleurs de nature à étonner quelque peu. Il est surprenant que les équipements soient aujourd'hui sensiblement plus utilisés qu'en mars, alors que la production ne s'est que modérément accrue entre-temps et que les investissements sont importants.

Un premier facteur d'explication peut être trouvé dans la baisse de la durée hebdomadaire du travail. La capacité de production d'une machine dépend évidemment de son temps d'utilisation, et si celui-ci diminue, en même temps que celui du personnel, la capacité de production s'en trouve réduite. A cette baisse, de l'ordre de 1 % par an, il faudrait ajouter celle qui peut résulter d'une tendance à l'allongement des congés annuels, ou à une augmentation de l'absentéisme, augmentation qui est susceptible d'être importante mais sur laquelle on ne dispose d'aucune donnée statistique d'ensemble.

Un deuxième facteur pourrait être l'orientation donnée aux investissements de ces dernières années. Encore qu'on ne puisse rien prouver à ce sujet, on peut penser que les forts investissements de ces dernières années, coïncidant avec une vive poussée des salaires, ont été plus que par le passé destinés à obtenir des gains de productivité ; simultanément, le déclassement des matériels anciens a pu être accéléré, et l'élargissement des capacités de production être quelque peu ralenti.

Quel qu'en soit le motif exact, l'augmentation des tensions en période de croissance modérée fait craindre l'apparition de tensions excessives si la croissance s'accélère. L'examen des réponses à la dernière enquête de conjoncture fait en effet apparaître que les tensions actuelles pourraient très facilement augmenter. Parmi les entreprises qui se déclarent capables d'augmenter leur production, une proportion plus élevée qu'à l'habitude indique que les augmentations possibles restent très faibles.

B - L'emploi

Les indicateurs classiques du marché du travail - offres et demandes d'emploi non satisfaites - paraissent indiquer que les entreprises ont eu ces derniers mois de fortes difficultés à trouver le personnel dont elles avaient besoin. Les informations que l'on peut recueillir auprès des entreprises conduisent à un jugement plus nuancé.

Il faut tout d'abord remarquer que depuis le début de l'année, les besoins de main-d'oeuvre des entreprises industrielles n'ont pas été considérables.

L'activité de la main-d'oeuvre (1) est d'ailleurs fin octobre 1972, au même niveau que fin décembre 1971. Il est vrai que, la durée du travail ayant continué de se réduire, cela suppose une augmentation des effectifs, mais on peut penser que si les effectifs dont les entreprises avaient besoin avaient été particulièrement difficiles à trouver, la réduction des horaires s'en serait trouvé ralentie. Or elle n'a jamais été aussi rapide : elle est en moyenne de 0,5 heure en un an. Dans certains cas, en particulier dans le textile, l'habillement et le cuir, où les horaires sont traditionnellement bas, les réductions d'horaire reflètent sans doute l'obligation de certaines entreprises de réduire l'activité de leur personnel, compte tenu de l'évolution des débouchés.

Quoi qu'il en soit, la croissance des effectifs n'a pas été très importante dans l'industrie. On peut estimer que du 1er janvier au 1er octobre 1972, les effectifs occupés dans l'industrie se sont accrus d'environ 1 %, soit 55.000 personnes. C'est là une croissance un peu moins rapide que celle que l'on connaît en moyenne depuis 1968. Sauf dans les industries mécaniques et électriques, où ils continuent à augmenter assez rapidement, les effectifs varient en général assez peu ; pendant le troisième trimestre de 1972, on constate même des baisses, légères, mais assez fréquentes.

Dans le bâtiment, où les effectifs se réduisent lentement depuis la fin de 1969, la réduction semble même s'être légèrement accentuée depuis le début de l'année ; en neuf mois, elle représenterait 37.000 emplois.

Au total, il paraît assez normal que, compte tenu de la relative modération de leurs besoins en personnel, les entreprises n'aient pas éprouvé de difficultés accrues à les satisfaire.

La proportion des entreprises industrielles se déclarant dans l'impossibilité de produire davantage faute de personnel n'a guère varié depuis deux ans et paraît moyenne. Dans le bâtiment, elle s'est légèrement relevée depuis un an, mais paraît encore normale.

La relative modération de la progression des effectifs dans l'industrie pourrait s'expliquer par deux facteurs. Les très forts investissements de ces dernières années peuvent avoir été surtout orientés vers l'ob-

---

(1) L'indice d'activité de la main-d'oeuvre est obtenu en faisant le produit de l'indice des effectifs par celui de la durée hebdomadaire du travail.

tention de gains de productivité. Depuis 1968, on constate d'ailleurs que celle-ci augmente à un taux voisin de 5,5 % par an, contre 4,5 % par an en moyenne au cours des vingt ans qui avaient précédé. Il semble que ce soit là un changement durable, et on peut attendre pour 1973 des gains de productivité du même ordre. Par ailleurs, la croissance de la production est restée modérée jusqu'à l'été et, comme on l'a toujours constaté dans des cas analogues, l'évolution des effectifs s'en est ressentie, avec un retard de quelques mois. Ce second facteur est lui de caractère passager, et l'accélération de la croissance de la production qui a eu lieu pendant l'été devrait amener dans le courant de l'hiver une embauche un peu plus forte. Le changement de tendance pourrait être assez net dans le bâtiment ; les entrepreneurs interrogés dans l'enquête semestrielle de conjoncture ont annoncé, pour la première fois depuis trois ans, leur intention d'accroître leurs effectifs. Il devrait être plus progressif dans l'industrie.

La très forte remontée des offres d'emploi qui a pu être constatée depuis la rentrée pourrait être le premier signe de cette reprise de l'embauche. Les modifications qui apparaissent régulièrement dans le fonctionnement de l'Agence Nationale pour l'emploi rendent évidemment difficile l'interprétation de cette série : les efforts récents de l'Agence pour collecter davantage d'offres, l'obligation, à partir d'octobre, de prouver qu'une offre est restée sans contrepartie pendant trois semaines au moins avant de pouvoir faire appel à une main-d'oeuvre immigrée, peuvent expliquer en partie le gonflement récent des offres ; mais il est vraisemblable que s'amorce également un mouvement d'embauche accrue dont on ne verra les résultats sur les effectifs que dans quelques mois.

Les entreprises arriveront-elles alors à trouver le personnel dont elles ont besoin ? Pour le savoir, il faudrait être capable d'apprécier avec quelque exactitude les disponibilités de main-d'oeuvre qui se trouvent sur le marché du travail. C'est là une tâche particulièrement difficile, mais il semble qu'on puisse penser que, au moins pour la main-d'oeuvre industrielle, ces disponibilités ne sont pas considérables.

Pour les métiers industriels, l'Agence Nationale pour l'emploi recense 170.000 demandes d'emploi non satisfaites, celles-ci ne représentent plus aujourd'hui que 43 % de l'ensemble des demandes, contre 60 % en 1968. Ce nombre de 170.000 peut être rapproché de deux autres ; au même moment, l'Agence Nationale comptait 135.000 offres d'emploi non satisfaites pour les mêmes métiers : c'est dire qu'en nombre de postes de travail, les besoins recensés - et l'on sait à quel point ce recensement, malgré les efforts de l'Agence, reste partiel - étaient du même ordre que les disponibilités. Par ailleurs l'expérience de la fin de 1969 a montré que l'industrie n'arrivait pas à trouver la main-d'oeuvre dont elle avait besoin alors qu'il existait 105.000 demandes d'emploi non satisfaites correspondant à des métiers industriels. Pour des raisons diverses, tenant à des inadéquations géographiques et qualitatives entre offres et demandes, tout se passe comme si, à tout instant, il existait un certain stock incompressible de demandes. Les effectifs réellement disponibles pour l'industrie paraissent donc assez peu importants vis-à-vis du nombre de postes offerts. Depuis le début de 1972, il semble d'ailleurs qu'ils se soient déjà légèrement réduits, ce qui expliquerait le net revirement de l'opinion que se font du chômage les

personnes interrogées dans les enquêtes sur les attitudes et les intentions des ménages. Il faut remarquer en outre que si le pourcentage d'entreprises ne pouvant produire davantage faute de personnel est resté moyen jusqu'à présent, celui des entreprises qui se déclaraient néanmoins gênées par le manque de personnel s'est accru depuis le début de 1972 et est aujourd'hui assez élevé. Une croissance plus rapide de la production, et donc des effectifs, risque donc de se heurter assez rapidement au manque de personnel, d'autant plus rapidement que la réglementation plus stricte de l'immigration des travailleurs étrangers est de nature à réduire cette source de main-d'oeuvre, qui avait largement contribué à l'accroissement des effectifs lorsqu'en 1969 les entreprises recherchaient du personnel.

3) LES SERVICES

La fourniture de services étant beaucoup plus diversifiée que la production industrielle, notre appareil statistique ne nous fournit pas d'indicateur synthétique permettant d'apprécier à court terme la production dans ce secteur. Au reste, celui-ci ne nous apprendrait sans doute pas grand-chose : la comptabilité nationale montre que, annuellement tout au moins, ce type d'activité suit sensiblement la même évolution que la production industrielle, avec des fluctuations plus atténuées.

Le problème que l'on se posait au sujet de la production industrielle - l'offre est-elle capable de répondre à l'augmentation attendue de la demande ? - se pose ici en termes voisins ; dans la mesure cependant où ces activités, malgré un effort d'investissement sans cesse accentué depuis dix ans, restent des activités de main-d'oeuvre, s'interroger sur l'évolution possible de la production, c'est s'interroger essentiellement sur celle de leurs effectifs.

Depuis le début de 1972, ceux-ci ont connu une progression qui, pour ce secteur, est modérée : ils auraient augmenté à un taux de 2,8 % l'an, contre 3,3 % en moyenne depuis dix ans. Une accélération qui se produirait à présent pourrait donc porter la progression des effectifs à un taux qui serait voisin des taux habituels, voire un peu supérieur. Or, compte tenu du nombre des personnes qui arrivent sur le marché du travail en souhaitant trouver un emploi dans les secteurs tertiaires, il ne semble pas qu'une telle croissance pose de problème. Le marché du travail montre actuellement, dans la mesure où l'on peut interpréter les statistiques, qu'il existe de larges disponibilités en main-d'oeuvre, tout au moins pour ce type d'emploi. Par surcroît, les études qui ont pu être faites sur le passé montrent qu'à l'inverse de ce qui se passe pour les métiers industriels, où la main-d'oeuvre qui est embauchée par les entreprises figurait effectivement sur le marché du travail, les activités tertiaires embauchent fréquemment des personnes qui n'avaient pas auparavant exprimé l'intention de travailler. Les disponibilités de main-d'oeuvre dépasseraient alors largement les demandes enregistrées, et une accélération de la croissance de ces activités pourrait se réaliser sans difficultés.

4) LES IMPORTATIONS

Depuis le printemps 1970 les importations globales croissent en volume à un rythme annuel de l'ordre de 10 %, soit à un rythme qui correspond sensiblement à celui observé en moyenne depuis 1960. Dans le même temps le développement de la production industrielle s'effectuait - en moyenne - à un rythme également voisin de celui observé sur longue période. On enregistrait certes des à-coups importants dans l'évolution des importations, des infléchissements dans celle de la production industrielle, mais ce sans qu'il soit possible d'établir quelque liaison nette entre les inflexions de ces deux grandeurs.

La croissance des importations depuis le printemps 1970 peut paraitre normale en regard de celle de la production industrielle. Deux facteurs auraient cependant pu faire attendre une croissance moins importante : même si cette détente a cessé depuis peu, les tensions sur les capacités de production se sont nettement détendues sur toute cette période ; par ailleurs, la dévaluation aurait dû diminuer la compétitivité des produits étrangers sur le marché français.

L'explication de la croissance relativement soutenue des importations françaises réside peut-être dans une certaine accélération du commerce international ; on peut sans doute aussi l'attribuer pour partie à la détente qui est intervenue à l'étranger : si les tensions sur les capacités de production se sont réduite en France elles l'ont fait davantage encore chez nos fournisseurs. D'autre part, le prix relatif des importations par rapport à la production nationale, tel qu'on peut l'appréhender à partir des données de la Comptabilité Nationale, ne semble pas différer actuellement bien nettement de celui que donnerait la prolongation de la tendance observée depuis 1959, qu'il s'agisse du prix des importations totales et de celui de la PIB, ou des prix à la production et à l'importation dans l'industrie :

INDUSTRIE (Hors énergie)

Prix relatif des importations par rapport à la production *(1)*

Indice 1963 = 100

1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1967	1969	1970	1971	1972	
107,8	108,4	105,5	102,4	100,0	100,1	100,1	101,1	98,7	96,4	94,7	97,7	95,1	94,1	*(2)*

(1) Voir le graphique page 66.

(2) Prévision d'après le compte associé à la loi de Finance.

L'évolution des importations *(1)* de produits finis correspond assez bien à celle de la demande finale : depuis l'automne 1970, elles s'aaccroissent à un taux de l'ordre de 25 % l'an pour les biens de consommation, tandis que leur accroissement ne dépasse pas 5 % par pour les biens d'équipement.

Les importations de produits bruts et demi-produits, avec de fortes irrégularités, croissent à un rythme de l'ordre de 10 % et se situent sur la tendance moyenne observée depuis 1960, comme le fait sensiblement la production industrielle. Il en va de même pour nos approvisionnements énergétiques. *(2)*

Les importations d'alimentation s'étaient réduites de l'été 1970 à l'automne 1971. Depuis lors elles croissent à un rythme soutenu, de l'ordre de 15 %, nettement supérieur à leur moyenne sur longue période.

Par rapport aux tendances ainsi décrites, l'évolution au cours des derniers mois ne permet pas de déceler d'inflexion significative : globalement après des niveaux anormalement élevés en début d'année on a observé un retour sur la tendance, puis à partir de septembre une certaine reprise. Il n'est pas encore possible d'en apprécier l'ampleur.

---

(1) L'évolution est étudiée à partir des indices de volume.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des importations selon les types de produits, dans la nomenclature utilisée pour l'établissement de ces indices, et les taux moyens de croissance en volume ; 1959 étant une année très faible et 1965 une année assez faible, les taux de croissance calculés surestiment quelque peu la tendance à long terme observée depuis la libération des échanges.

	PART en 1971 %	TAUX ANNUELS MOYENS DE CROISSANCE EN VOLUME SUR LES PERIODES		
		1959-1971	1959-1965	1965-1971
Alimentation	12,1	4,5	5,1	4,0
Energie	13,9	8,5	8,6	8,3
Produits bruts	10,7	4,7	4,4	5,0
Demi-produits	23,7	16,1	17,5	14,8
Equipement	21,9	15,4	16,1	14,7
Consommation	17,6	25,5	34,7	16,9
ENSEMBLE	100,0	11,5	11,4	11,5

(2) Il semble cependant que les achats à l'Etranger de produits bruts et demi-produits ont été anormalement élevés en début d'année : des stocks excédentaires se seraient ainsi constitués, dus à la crainte d'une hausse des prix de ces produits.

L'accélération récente de la croissance en France, le renforcement des tensions sur les capacités devraient entraîner une accélération de la croissance du volume de nos importations ; elle serait surtout sensible pour les biens d'équipement et les produits bruts et demi-produits, dont les achats sont liés très étroitement à l'évolution de la production industrielle. Cependant, pour ces derniers, il se produira peut être la compensation de l'excédent d'approvisionnement du début de 1972.

L'accélération pourrait cependant rester modérée. Les industriels étrangers disposeront dans le même temps de meilleurs débouchés sur leurs marchés nationaux ; ils pourront également axer leurs efforts sur des marchés où ils ne seront pas obligés de consentir, comme sur le marché français, d'importants sacrifices de prix. La pression de la concurrence étrangère pourrait se relâcher.

Ainsi les importations pourraient ne pas voir leur rythme de croissance sensiblement modifié au cours des tout prochains mois ; ensuite se produirait une accélération, leur rythme de croissance devenant supérieur à 10 %, mais ne dépassant sans doute pas 15 %, sauf resserrement beaucoup plus fort en France qu'à l'Etranger des tensions sur les capacités de production. Il convient toutefois de souligner qu'un tel pronostic, plausible en termes économiques, peut être ou paraître déjoué par l'évènement : l'évolution des importations présente des irrégularités trop grandes pour que toute prévision à très court terme ne soit pas fragile.

Sous cette réserve, et compte tenu des prévisions faites antérieurement pour nos exportations, on peut envisager que le taux de couverture qui - en termes FOB-FOB - se situe actuellement à un niveau de l'ordre de 107 ou 108 % s'améliore encore jusqu'au printemps 1973, atteignant alors un niveau de l'ordre de 110 %, niveau auquel il pourrait se maintenir au cours des mois suivants.

On ne saurait toutefois oublier que les relations avec l'étranger ne se résument pas en la seule évolution du commerce extérieur. Un cadre d'analyse plus vaste est fourni par la balance des paiements. On ne se hasardera pas à des prévisions, mais on peut néanmoins présenter quelques observations sur l'année 1972, dans la limite des informations disponibles.

De l'évolution des statistiques douanières concernant les échanges de marchandises il résulte que, en termes de transactions, le poste "marchandises" devrait présenter un excédent un peu plus important (de 1,5 milliards de francs environ) en 1972 qu'en 1971. L'amélioration serait au reste plus forte si on excluait la zone franc : de l'ordre de 2,5 à 3 milliards de F. Si on considère l'ensemble des paiements courants l'amélioration de 1971 à 1972 pourrait être un peu moindre, malgré un excédent accru sur le tourisme : ainsi au premier trimestre est apparu un solde déficitaire sur le poste "intérêts et dividendes", par suite, surtout, semble-t-il, d'un endettement accru à court terme du secteur bancaire vis-à-vis de l'Etranger ; on notait par ailleurs une augmentation du déficit des dons et autres transactions du fait des opérations de financement du F.E.O.G.A.

En dépit d'une certaine amélioration des paiements courants en termes de transactions, le solde global de la balance des paiements, pratiquement en équilibre au cours du premier semestre, devrait être moindre que celui qui avait été enregistré en 1971 (11 milliards de francs) : la balance serait équilibrée ou légèrement excédentaire. Cette inflexion paraît principalement due à deux phénomènes : un retour à la normale des termes de paiements, une nette diminution du solde des mouvements de capitaux à long terme..

L'écart entre les postes marchandises en termes de réglements et de transactions (l'évolution en termes de transactions étant, moyennant diverses rectifications, analogue à celle des statistiques douanières) peut être considéré comme reflétant les termes de paiements sur marchandises au sens large. Cet écart a évolué approximativement comme suit depuis 1967 (en milliards de F. *(1)*)

1967	1968	1969	1970	1971
+0,5	-1,9	-1,8	+2,6	+5,6

1972(prévision)
(+ 1)

La diminution enregistrée en 1972 de l'excédent des réglements sur les transactions n'est sans doute pas imputable, du moins dans sa majeure partie, à une modification importante de l'évolution des crédits commerciaux à long terme ; elle reflèterait plutôt un retour à la normale en ce qui concerne les délais de paiements et crédits courts.

Le solde des mouvements de capitaux à long terme diminue sensiblement en 1972 malgré d'importants achats de portefeuille par des non-résidents sur le marché français, qui se sont surtout produits au premier semestre. Ce phénomène paraît, en partie du moins, lié à la politique monétaire suivie en 1972 qui a favorisé deux mouvements : la suppression du régime de la devise - titre a sans doute favorisé l'augmentation des placements effectués à l'Etranger par les résidents français sous forme de valeurs mobilières ; par ailleurs le développement des prêts bancaires à long terme, qui avait cessé en 1971, a repris en 1972.

---

(1) Données relatives à l'étranger (hors Zone Franc) : différences entre réglements et transactions douanières (aux corrections géographiques près).

IV - LES PRIX ET LES SALAIRES

Au cours des six derniers mois connus, les prix à la consommation des ménages ont augmenté de 4,0 %, donc plus rapidement qu'auparavant. Un tel rythme n'avait jamais été observé depuis 15 ans, sauf dans les mois qui avaient suivi les événements de mai 1968. Quant aux hausses de salaires, exception faite évidemment de celles de 1968, elles sont également sans précédent depuis 15 ans.

L'analyse fait assez facilement apparaître les causes immédiates de ces hausses, et c'est ce à quoi on va s'attacher dans les paragraphes qui suivent. Mais devant un phénomène qui dure on doit se demander si l'étude du court terme est bien la bonne façon d'aborder le problème.

1°) PRIX DES MATIERES PREMIERES ET PRIX A LA PRODUCTION

- Les prix des produits importés

Bien qu'on observe à l'étranger, en particulier sur les marchés des matières premières, une tendance générale à la hausse des prix, les augmentations que l'on constate en France ne peuvent pas, sauf pour les textiles et les cuirs, être considérées comme les conséquences directes de ces hausses.

Que l'on se refère en effet au prix des matières premières industrielles importées, dont l'évolution est retracée par l'indice des prix de gros, ou à l'indice des valeurs moyennes à l'importation des produits bruts et demi-produits, on est amené à la même conclusion : exprimés en francs, les prix des produits importés utilisés par l'industrie sont en moyenne restés stables jusqu'au troisième trimestre de 1972. Ce n'est qu'au cours des tout derniers mois qu'on voit apparaître une tendance à la hausse.

EVOLUTION DES PRIX A L'IMPORTATION

	1971				1972		
	I	II	III	IV	I	II	III
Matières premières industrielles importées - base 100 en 1962	141	139	138	138	139	139	140
Valeurs moyennes à l'importation (base 100 en 1966) :							
- énergie	124	126	138	137	135	133	132
- produits bruts	100	110	111	112	109	109	107
- demi-produits	111	108	105	108	107	104	100
- biens d'équipement	123	123	123	131	134	133	141
- biens de consommation	120	121	122	126	125	120	120

La discordance entre les évolutions des indices des prix en France et à l'Etranger tient au fait que ces prix ne sont pas exprimés dans les mêmes monnaies, et que, depuis la fin de 1971, les divers ajustements monétaires ont donné à ces unités des évolutions divergentes *(1)*. Il est difficile de savoir aujourd'hui dans quelle mesure la hausse des prix exprimés en livres ou en dollars a été la conséquence de l'affaiblissement de ces monnaies ou dun raffermissement des marchés. Quelle que soit l'hypothèse que l'on retienne pour l'année 1973, il est vraisemblable que la reprise ou l'accélération de l'expansion dans la plupart des pays se traduira par une hausse des prix des matières premières qui, comme on l'a constaté dès la fin de 1972, se répercutera sur les prix exprimés en francs. Mais, pour les produits français dans leur ensemble, l'effet de celle-ci devrait, au moins au début de 1973, rester limité, et l'évolution des prix restera gouvernée au premier chef par des facteurs internes.

- Prix des produits industriels

La croissance des prix des produits industriels à la production s'est accélérée à la fin de 1972.

AUGMENTATION DES PRIX A LA PRODUCTION (hors taxes)

(en taux annuels)

	de juin 1971 à nov. 1971	de nov.1971 à mars 1972	de mars 1972 à juin 1972	de juin 1972 à nov. 1972	de nov.1972 à mars 1973 *(prévision)*
Biens d'équipement	4,1	3,3	2,7	4,8	4,1
Biens intermédiaires	2,6	1,8	4,3	3,4	3,5
Biens de consommation (hormis industries agricoles et alimentaires)	4,6	4,5	4,7	6,5	6,6
ENSEMBLE (hormis industries agricoles et alimentaires).	3,6	2,8	3,9	4,7	4,7

Source : Enquête de conjoncture auprès des industriels.

Il est difficile de savoir si cette accélération traduit un mouvement de fond appelé à se prolonger ou est temporaire. Toujours est-il que les prévisions faites par les industriels en novembre, donc avant que soient annoncées les mesures les plus récentes de lutte contre l'inflation, ne correspondaient pas à une nouvelle accélération : le rythme de la hausse aurait dû se stabiliser entre 4 et 5 % par an.

On peut noter par ailleurs que l'indice du coût de la construction fait apparaître des hausses un peu plus rapides, de l'ordre de 6 % par an.

(1) On trouvera dans l'Annexe I un exposé plus précis de ces problèmes.

Des trois composantes les plus importantes des prix - prix des matières premières, revenu d'exploitation, charges salariales - il semble que ce soit essentiellement la dernière qui soit la plus liée aux hausses récentes. S'il est vrai que certaines matières premières ont vu leurs prix très fortement relevés - c'est le cas par exemple de la laine et du cuir, et on en voit l'effet sur les augmentations déclarées par les secteurs correspondants - en moyenne, leurs prix sont restés stables. Le glissement de l'ensemble des prix semble lié à la croissance continue des coûts salariaux et à celle des prix des biens d'équipement, ces derniers traduisant eux-mêmes avec retard l'évolution des coûts salariaux. La croissance des taux de salaires, qui sur les douze derniers mois connus, atteint 11,4 %, est évidemment loin d'être compensé par celle de la productivité et implique certains relèvements de prix ; par ailleurs la nécessité de remplacer le matériel usé pèse également sur les prix des industriels.

Le taux de 4 à 5 % l'an constaté et prévu pour leurs prix par les industriels paraît ainsi correspondre pour eux à un régime d'exploitation assez stable. Les réponses qu'ils faisaient aux enquêtes de conjoncture montraient qu'au premier semestre ils ne constataient plus de dégradation de leurs résultats d'exploitation. On peut en déduire à la fois que tant que les prix des matières premières n'augmenteront pas fortement, la hausse des prix industriels n'a pas de raison de s'accélérer, mais qu'elle ne se ralentira que si se ralentissent en même temps les hausses de salaire.

Les légères différences d'évolution des prix que l'on constate selon les secteurs peuvent être attribuées à diverses raisons. La hausse plus forte qu'ailleurs dans le secteur de la construction tient vraisemblablement à la part élevée des frais de main-d'oeuvre dans le coût total. On remarque également, et ceci est important pour l'évolution des prix de détail, que la hausse des prix à la production est plus rapide dans le secteur des industries de consommation que dans les autres. Pour une part, cela s'explique par la hausse de la laine et du cuir, déjà mentionnée. Dans la mesure où ces industries sont celles qui utilisent le plus largement leurs capacités de production, on peut se demander si cela ne traduit pas également une trop forte pression de la demande.

- prix des produits agricoles

C'est dans le secteur de l'agriculture qu'ont été enregistrées cette année les hausses de prix les plus élevées. L'indice des prix agricoles à la production indique que, depuis le milieu de 1971, ces prix augmentent à un taux voisin de 14 % l'an, les hausses atteignant de façon à peu près analogue prix des produits animaux et prix des produits végétaux. Les prix à l'exportation, dont l'évolution est sur moyenne période voisine de celle des prix à la production, croissent eux aussi fortement.

L'origine de ces hausses paraît se trouver notamment dans la faiblesse de la production agricole en 1972, faiblesse dont les causes ont été exposées plus haut. Dans la mesure où cette faiblesse a généralement des causes passagères, un approvisionnement plus normal des marchés doit se traduire en 1973 par une inflexion de la hausse des prix.

Dans quels délais et avec quelle ampleur ? Il est évidemment difficile d'être précis dans un domaine où les circonstances climatiques, imprévisibles, peuvent avoir de fortes conséquences. Néanmoins, on peut penser qu'au niveau de la production, et en considérant les prix hors taxes, l'inflexion ne sera sans doute pas très forte au début de 1973. Pour les productions végétales, c'est surtout au vu de l'état des prochaines récoltes que s'établiront de nouveaux prix. Pour la viande, et particulièrement la viande de boeuf, c'est également à partir du milieu de l'année qu'on peut attendre une remontée de la production ; encore l'effet de celle-ci sur les prix sera-t-il sans doute modéré dans un premier temps ; le marché à alimenter dépassant largement le cadre de la France, il faudra un fort accroissement de production pour faire disparaître les tensions observées en 1972. Enfin, le cas d'un certain nombre de productions, en particulier le lait, pour lesquelles les excédents n'ont pas empêché de fortes hausses des prix, montre que le problème des prix agricoles à la production ne peut être uniquement envisagé comme un problème d'approvisionnements, et que sa solution dépend également des conditions économiques d'ensemble.

2°) LES PRIX A LA CONSOMMATION DES MENAGES

Le milieu 1972 a été marqué par une accélération de la hausse des prix à la consommation. L'indice des 295 postes de dépenses, qui progressait au cours du premier semestre 1972 à un taux légèrement inférieur à 6 % l'an, s'inscrit depuis juillet sur une pente plus forte.

EVOLUTION DE L'INDICE MENSUEL DES PRIX DE DETAIL

Pourcentages d'augmentation en quatre mois

	Nov. 1971 à Mars 1972	Mars 1972 à Juil. 1972	Juil. 1972 à Nov. 1972
Ensemble	1,8	2,3	2,7
Alimentation	2,3	2,6	3,6
Produits manufacturés	1,2	1,8	2,0
Habillement - Textiles ...	1,5	1,5	3,3
Autres manufacturés	1,2	1,8	1,6
Services	1,6	2,9	2,4

Cette accélération a concerné à peu près tous les grands groupes de produits, et, comme au début de l'année, ce sont les prix des produits alimentaires qui augmentent le plus rapidement.

L'examen de la hausse des prix ne fait pas apparaître de mouvement qui soit propre au détail. Les hausses observées sont la conséquence, parfois avec un certain décalage, de la hausse des prix à la production.

C'est ainsi que dans le groupe des produits alimentaires, où l'on enregistre les hausses les plus fortes, l'augmentation de la viande de boeuf - 19 % en un an, dont 12,6 % entre avril et octobre - correspond à celle des prix à la production : 24 % en un an, dont 13 % au cours des six derniers mois connus. On retrouve de même au détail les conséquences de la hausse des prix à la production du lait ou des fruits et légumes.

Sur de nombreux produits alimentaires, on peut d'ailleurs constater que la hausse au stade du détail est légèrement inférieure à celle des prix à la production.

Une telle différence n'est pas nouvelle. En cas de forte hausse, on constate souvent que, du moins en pourcentage, les marges des commerçants ont tendance à se réduire. Elles se reconstituent ensuite, lorsque l'évolution des prix devient plus modérée. Le commerce a ainsi tendance à atténuer les fluctuations des prix constatées chez les producteurs. C'est là un phénomène important pour l'évolution des prix dans les mois à venir. S'il est vraisemblable que l'évolution des prix à la production doive s'infléchir légèrement au début de 1973, la répercussion sur les prix de détail en resterait modérée. Dans l'immédiat, le changement du rythme de hausse des prix des produits alimentaires dépendra essentiellement des changements de taux de la T.V.A.

La hausse des prix des produits manufacturés reflète celle des prix à la production : on constate une accélération en fin d'année, surtout sensible pour l'habillement et la chaussure, la plupart des autres produits, à l'exception du tabac, ayant gardé des rythmesde hausse analogues à ceux qu'ils avaient connus au cours des douze mois précédents. Peu de changement étant attendu au niveau de la production, les variations de la hausse des prix de détail devraient là encore dépendre essentiellement de réductions des taxes.

Les prix des services et tarifs publics ont été relevés sensiblement plus au second semestre qu'au premier, mais il serait inexact d'en tirer des conclusions sur leur évolution ultérieure. Qu'il s'agisse de services privés, généralement soumis au régime des conventions, ou de prix directement fixés par décision publique, ce sont souvent des tarifs qui sont modifiés une fois par an, et suivant le calendrier des décisions correspondantes, on croit voir des inflexions plus ou moins marquées du rythme de la hausse. Il se trouve que cette année, les décisions de hausse ont été concentrées sur le milieu de l'année, tout particulièrement cellesdes tarifs publics, appliquées le plus souvent entre mai et août, si bien que les augmentations des services, qui jusqu'ici restaient voisines de cellesdes autres prix, sont devenues légèrement supérieures à la moyenne.

Une certaine distinction s'impose d'ailleurs entre les services privés, dont les augmentations sont mieux réparties sur l'année, et les services dont les tarifs sont fixés par décision publique. Pour les premiers, à l'exception des hôtels, cafés, restaurants, l'accélération n'a pas été très forte en fin d'année. La hausse totale en 1972 est cependant supérieure à la hausse moyenne des prix.

Pour les seconds, et on peut ajouter aux services proprement dits les tabacs et allumettes et les combustibles et énergie, dont les tarifs sont également fixés par décision publique, les inflexions en cours d'année n'ont que peu de sens mais sur l'ensemble de l'année, la hausse est inférieure à la hausse moyenne des prix.

Au total, sauf pour les hôtels cafés restaurants, la hausse des services paraît relativement modérée, compte tenu de la hausse d'ensemble : au cours des vingt dernières années, les services ont augmenté à un taux en moyenne supérieur de 3,5 % à celui de l'ensemble. des prix. L'écart est à présent inférieur à 1 % par an. Cette constatation conduit parfois à parler de "retard" dans l'évolution des prix des services, et à craindre un "rattrapage". Il semble plutôt qu'il s'agisse là d'un phénomène structurel. Si, comparés aux autres activités, les services restent une activité de main-d'oeuvre, donc sensible aux hausses de salaires, cette constatation est sans doute de moins en moins nette. Les comptes de secteur montrent que là comme ailleurs les investissements représentent une part sans cesse croissante de la valeur ajoutée, ce qui correspond à un remplacement progressif de la main-d'oeuvre par des équipements. On comprend mieux ainsi qu'en période de forte hausse des salaires, les prix des services n'augmentent pas beaucoup plus rapidement que les autres *(1)*. Dans ces conditions, et compte tenu des engagements pris par le gouvernement pour les tarifs qui sont de son ressort, un léger ralentissement du rythme de hausse pouvait être attendu pour le début de 1973.

Au total, l'évolution spontanée des prix aurait donc correspondu à la poursuite de la hausse à un taux qui, pour être sans doute légèrement inférieur à celui de la fin de 1972, n'en serait pas moins resté élevé. Les changements de taux de la T.V.A. décidés début décembre modifient évidemment nettement ces prévisions.

Rappelons que :

- le taux de 7,5 % appliqué aux produits alimentaires passe définitivement à 7 % le 1er janvier 1973.

- la T.V.A. est temporairement (du 1er janvier au 30 juin 1973) suspendue sur la viande de boeuf.

- le taux de 23 % est ramené à 20 % définitivement à partir du 1er janvier.

- le taux applicable à la patisserie fraîche est ramené de 17,6 à 7 %.

L'effet de ces réductions devrait être double : aux conséquences directes de ces décisions, *(2)* il faut ajouter, dans la mesure où l'inflation s'entretient d'elle-même par la course des prix et des salaires, l'effet induit d'une modération de la hausse des prix sur l'évolution ultérieure des salaires et donc des prix.

---

(1) On peut faire la même constatation à l'étranger.

(2) Une évaluation purement mécanique de l'effet de la réduction des taux de la T.V.A., à partir des pondérations de l'indice des 295 postes de dépenses, conduit à une baisse des prix de 1,2 %.

Les conséquences directes sur l'évolution des prix doivent s'évaluer en tenant compte de deux facteurs. D'une part, elles ne seront peut être pas instantanées ; d'autre part, elles se superposeront à l'évolution qui aurait été spontanément celle des prix.

Les quelques réductions de taux qui ont eu lieu dans le passé n'ont pas eu en effet une répercussion immédiate : ce n'est que progressivement que les commerçants ont aligné leurs prix sur ceux qui résultaient des nouveaux taux et l'effet complet n'est apparu qu'après un délai de l'ordre de 3 ou 4 mois. Les mesures d'allègement de la T.V.A. ont cette fois ci une portée plus générale et ont fait l'objet d'explications plus nombreuses. Il est donc possible que leur effet soit immédiat ; mais on ne saurait exclure que, comme lors des allègements précédents, les baisses soient étalées sur plusieurs mois. L'annonce faite par certains magasins qu'ils appliqueraient la mesure par anticipation doit également contribuer à en étaler l'effet dans le temps.

Comme par ailleurs les prix auraient eu spontanément tendance à augmenter, les baisses qui pourront se produire pendant un certain temps seront compensées par des hausses sur d'autres produits, si bien que, pour l'ensemble des prix, il n'est pas sûr qu'on observe une baisse nette survenant très exactement le 1er janvier ; l'effet réel pourrait être de freiner fortement la hausse des prix pendant quelques mois.

Le problème qui se pose est de savoir si, lorsque les effets directs de ces mesures commenceront à s'estomper, les effets indirects prendront le relais. La réponse à cette question suppose que l'on soit en mesure de chiffrer les conséquences sur les salaires de cette pause de la hausse des prix.

3°) LA HAUSSE DES SALAIRES

L'évolution des salaires depuis le début de 1972 est semblable à ce qu'elle était auparavant : les taux de salaire s'accroissent à un rythme voisin de 11 % par an, voire légèrement supérieur : l'augmentation moyenne a été de 11,4 % au cours des douze derniers mois connus (octobre 1971 - octobre 1972) contre 11,0 % et 10,4 % pour les deux périodes de douze mois qui avaient précédé.

Compte-tenu de l'évolution des prix pendant le même temps, cela se traduit par une progression toujours sensible du pouvoir d'achat. Mesuré sur le taux de salaire horaire, il aurait augmenté au cours des douze derniers mois connus de 4,6 %, donc un peu plus rapidement qu'il ne l'avait fait en moyenne auparavant : de 1952 à 1972, l'augmentation moyenne a été de 4 % par an. Il est vrai que si l'on raisonne sur le gain hebdomadaire, celui-ci a peut-être, compte tenu de la baisse de la durée hebdomadaire du travail, une évolution un peu moins rapide, encore que l'évolution des primes soit susceptible d'atténuer les différences. Jusqu'à mars 1972, dernière époque sur laquelle on dispose aujourd'hui de renseignements sur les gains, les gains hebdomadaires n'évoluaient pas moins vite que les taux horaires.

On a vu que, dans la hausse actuelle des prix, les prix agricoles avaient une forte part, et que parmi les prix des produits industriels, c'était ceux des biens de consommation, où la poussée de la demande était la plus vive, qui augmentaient le plus rapidement. Néanmoins, les salaires constituent une part trop importante de la valeur ajoutée de tous les secteurs pour qu'après l'effet des réductions de taxe, un ralentissement durable des prix puisse être obtenu sans ralentissement simultané des salaires.

Des trois facteurs internes qui influent habituellement sur la hausse des salaires, l'un ne jouera pas dans le sens du ralentissement : si une évolution est enregistrée sur le marché du travail, ce sera plus dans le sens de difficultés accrues à trouver du personnel que l'inverse, et il ne faut donc en attendre aucune influence modératrice.

L'influence des mesures de détaxation devrait être plus importante. Que cela figure explicitement dans des accords ou conventions comme c'est le cas pour les entreprises publiques, ou non, l'évolution des salaires dépend fortement de celle des prix. Tout ralentissement des prix, quelle qu'en soit l'origine, est donc de nature à amener une évolution de même sens des salaires. Mais il semble, et l'inertie des salaires par rapport aux mouvements de prix va bien dans ce sens, que les salaires ne suivent l'évolution des prix qu'avec un certain décalage. Au reste, on imagine assez bien que les augmentations décidées au cours du premier trimestre 1973 serviront plus à ajuster le niveau des salaires à l'évolution des prix en 1972 qu'à celle du début de 1973, qui ne sera pas encore connue. C'est donc seulement avec lenteur que les effets de cette baisse pourraient apparaître.

Le dernier facteur tient à la situation financière des entreprises. Les restrictions de crédit décidées par les autorités monétaires peuvent inciter les entreprises, qui ont par ailleurs des investissements importants à financer, à se montrer moins libérales en matière de salaires. Mais là encore, l'effet ne sera sans doute pas rapide.

Ainsi, la hausse des salaires ne connaitrait qu'une décélération lente.

Une telle présentation, et la prévision qui en découle, a sans doute le mérite d'une certaine rigueur, mais en ramenant l'inflation à un mécanisme simple, en présentant la hausse des prix et des salaires comme un phénomène aux causes précises et bien localisées dans le temps, elle en donne une image trop schématique, et par là inexacte. On ne peut en effet oublier que depuis 1968, et bien que cela ait été apparemment pour des causes diverses, l'économie française a connu une hausse des prix permanente et d'une remarquable constance : au taux de 3 % qui avait été constaté de la fin de 1963 à la fin de 1967, a succédé un autre, voisin de 6 %. Outre les facteurs particuliers à la fin de 1972, il n'est donc pas inutile de mentionner quelques uns des facteurs qui au cours des dernières années ont pu susciter ou favoriser la hausse des prix et des salaires, en se demandant si leur influence peut disparaître en 1973.

La permanence d'un environnement international lui-même très inflationniste n'a pu manquer de contribuer à entretenir l'inflation en France. La marge de compétitivité acquise par les produits français du fait des divers ajustements monétaires survenus depuis 1969, l'accélération de la hausse des prix et des salaires qui est apparue à l'étranger, sans précédent depuis la Guerre de Corée, ont atténué, sinon fait disparaître, les contraintes que les producteurs étrangers imposaient aux prix français. Par ailleurs, les troubles du système monétaire international, se traduisant par d'importants mouvements de capitaux, ne facilitaient pas l'élaboration d'une politique monétaire propre à réduire l'inflation.

Les notions de plein emploi et d'inflation étant souvent associées, les agents économiques semblent avoir considéré cette dernière, dont ils sont de plus en plus conscients, comme le prix à payer pour une prospérité à laquelle ils sont particulièrement sensibles : les réponses aux enquêtes effectuées par l'I.N.S.E.E. auprès des ménages sur leurs attitudes et leurs intentions d'achat font simultanément apparaître que les ménages sont de plus en plus nombreux à trouver leur situation financière satisfaisante, et à juger que les prix augmentent beaucoup.

Il semble qu'une certaine transformation soit en passe de se produire. En France, les ménages ont maintenant une conscience plus aiguë de la hausse des prix. A l'étranger, de premiers résultats ont été obtenus aux Etats-Unis ; simultanément, la lutte contre l'inflation a été menée plus vigoureusement en Grande-Bretagne, et nos partenaires du Marché Commun ont exprimé des intentions semblables, notamment avec les orientations de politique économique arrêtées par le Conseil des Ministres de la Communauté Economique Européenne. Des conditions plus favorables à la lutte contre l'inflation se trouvent ainsi réunies.

Des trois facteurs susceptibles d'influer fortement sur la poursuite de l'inflation - environnement international, comportement des agents économiques et politique économique - les deux premiers semblent évoluer dans un sens plus favorable et le dernier a déjà enregistré un changement notable. C'est dans la mesure où ce changement réussira à entraîner une nette transformation des anticipations inflationnistes que l'on pourra voir se réduire l'inflation. Il est encore trop tôt pour savoir si cela se produira, mais on peut dès aujourd'hui remarquer que les réponses des industriels recueillies, grâce aux enquêtes de conjoncture, après l'annonce des mesures récentes de lutte contre l'inflation, montrent déjà un changement par rapport à celles qui avaient été recueillies dans les premiers jours du mois de décembre.

CONCLUSION

L'économie française a retrouvé à la fin de 1972 un taux de croissance voisin de celui qu'elle connaît sur longue période, voire légèrement supérieur, obtenu sans que l'équilibre du commerce extérieur ait eu à en souffrir : l'avantage de prix acquis au moment de la dévaluation de 1969 et conservé depuis assure au taux de couverture des importations par les exportations un niveau rarement connu depuis dix ans. La croissance devrait se poursuivre à un rythme inchangé ; son taux actuel paraît proche du maximum que l'industrie puisse connaître aujourd'hui.

Malgré une certaine détente depuis 1969, les entreprises continuent à utiliser très fortement leurs capacités de production ; évoluant toujours au voisinage de l'utilisation maximum, elles courraient le risque de se heurter, si la croissance s'accélérait, à l'insuffisance, tant en personnel qu'en équipement, de leurs facteurs de production.

Dégagé du souci de soutenir une expansion suffisament forte, le gouvernement a pu accentuer sa politique de lutte contre l'inflation. Deux éléments contribueront à l'aider dans son action : l'atténuation progressive des problèmes posés par l'insuffisance de la production agricole en 1972, et la plus grande liberté retrouvée par la politique monétaire, du fait des nouvelles conditions prévalant à l'étranger sur les marchés des capitaux.

Mais pour que l'action entreprise soit durablement efficace, il faut obtenir un net changement des anticipations inflationnistes des agents économiques. Il faut aussi, et cela est peut-être également une des conditions nécessaires au changement d'attitude souhaité dans notre pays, que les actions entreprises dans chacun des pays européens contribuent à résoudre le problème de l'inflation, qui dépasse largement le cadre de chacun d'eux pris isolément.

Rédaction achevée le 27 décembre